



## SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LO

### DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 4 SEPTEMBRE 2020

n° 24-2020

#### TARIF BOXE CONCOURS LABELLISE « TOURNEE DES AS PONEYS »

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Pôle Hippique (SMPH) s'est réuni, en séance ordinaire, **VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2020 à 10 heures à SAINT-LO en présentiel** au pôle hippique (salle chemin de la Madeleine), par convocation du 26 août 2020.

La séance est présidée M. André DENOT, Président du SMPH.

Le secrétaire de séance est M. Mathieu JOHANN-LEPRESLE, Conseiller départemental.

Selon l'article 10 des statuts, le comité syndical ne peut délibérer valablement que si au moins un délégué de chacune des collectivités est présent.

#### ETAIENT PRÉSENTS (avec voix délibérative) :

##### Membres titulaires :

Mme Malika CHERRIERE	Conseillère régionale
M. Jean-Manuel COUSIN	Conseiller régional
Mme Florence MAZIER	Conseillère régionale
M. Jean-Claude BRAUD	Conseiller départemental
M. André DENOT	Conseiller départemental, Président du SMPH
M. Mathieu JOHANN-LEPRESLE	Conseiller départemental
M. Mickaël GRANDIN	Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo
M. Loïc RENIMEL	Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo
Mme Stéphanie CANTREL	Conseillère municipale – Ville de Saint-Lô
Mme Emmanuelle LEJEUNE	Maire de Saint-Lô

#### ETAIENT EXCUSES :

néant

## **TARIF BOXE CONCOURS LABELLISE « TOURNEE DES AS PONEYS »**

Vu le Code général des collectivités,

Vu le rapport du Président explicitant une nouvelle proposition tarifaire ;

Après en avoir délibéré,

**LE COMITE DU SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LO**, à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE**, compte-tenu de la reprise de l'organisation par le Syndicat Mixte du Pôle Hippique, du concours dénommé « Tournée des As poneys », de l'application d'un nouveau tarif de location de boxe correspondant à ce type de concours, soit à 62,50 € hors taxes.

Pour extrait conforme,

**Le Président du Syndicat Mixte,**



André DENOT

